

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LANGUES CANADA
7 DÉCEMBRE 2017**

| | | | |
|-----------------------|--|---|-----------------------------------|
| Participants : | Cath D'Amico (présidente) Mike Walkey Stéphane Lemelin Gregory Mattei | Julian Inglis Gary Gervais Biba Fakhouri Gabriela Facchini | Sharon Curl Anthony Stille |
| Empêchements : | Ernest Mulvey Veronica Cartagenova | John Taplin Geneviève Bouchard | David Matthews |
| Personnel : | Gonzalo Peralta Rachel Lindsey | Linda Auzins | Joëlle Tannous (procès-verbal) |

1. Ouverture de la séance

i. Mot de bienvenue et ouverture

Cath D'Amico accueille tous les membres du conseil. Le nom de Gary Gervais devrait figurer à l'ordre du jour comme responsable du compte rendu du comité du patronage.

ii. Approbation de l'ordre du jour

MOTION : Sharon Curl propose qu'on approuve l'ordre du jour modifié. Mike Walkey appuie cette proposition. (Motion proposée, appuyée et adoptée à l'unanimité.)

iii. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil du 18 mai 2017

MOTION : Biba Fakhouri propose qu'on approuve le procès-verbal de la réunion du conseil du 18 mai 2017, conformément à sa présentation. Mike Walkey appuie cette proposition. (Motion proposée, appuyée et adoptée à l'unanimité.)

iv. Rapport financier

En l'absence de David Matthews, Linda Auzins fait le compte rendu. Elle invite chacun à consulter le rapport financier qui a été distribué. En 2017, l'association n'a pas dépensé la totalité des montants prévus au budget. Le revenu net estimatif pour l'exercice devrait afficher un excédent d'environ 37 000 \$. Ce chiffre pourrait changer selon le produit à recevoir d'OMA. Les recettes de marketing étaient plus élevées et les dépenses correspondantes moindres que les chiffres réels, mais certaines activités prévues ont été réduites ou annulées en raison du faible intérêt des membres. LC s'assure que toute activité entreprise compte un appui suffisant des membres.

Les membres du conseil demandent de remplacer, dans le budget, l'expression « projets de marketing » par « affaires internationales ». Gonzalo signale que les activités des affaires internationales, qui se sont déroulées en 2017, ont eu de bons résultats. Ces activités représentent des sources de profit pour l'association. L'excédent budgétaire est aussi attribuable à la sous-utilisation des crédits à certains égards, ainsi qu'à quelques changements de personnel et postes vacants.

Pour le budget du prochain exercice, on a convenu que l'association répartisse les activités des affaires internationales en fonction de différentes catégories, dont les « initiatives de genre marketing » ou les « partenariats stratégiques » et établisse des sous-totaux dans chaque catégorie pour les présenter à nos membres.

MOTION : Julian Inglis propose que le rapport financier soit approuvé conformément à sa présentation. Anthony Stille appuie cette proposition. (Motion proposée, appuyée et adoptée à l'unanimité.)

2. Revue de la dernière réunion

i. Nouvelles lignes directrices sur l'adhésion prêtant à discussion

Gonzalo demande aux membres du conseil de se reporter au document qu'il a fait circuler avant la réunion, qui portait sur la mise à jour de l'adhésion à LC. Le comité exécutif en a déjà fait l'examen. Les nouvelles directives en matière d'adhésion sont une composante importante du plan de 2018 de l'association.

Les modifications proposées sont fondées sur trois grandes lignes directrices : la transparence, la protection de l'association, des étudiants et des membres ainsi que l'amélioration de la qualité.

Transparence : Le manque de transparence a fait l'objet de critiques dans le passé.

Protection de l'association, des étudiants et des membres : L'association doit être protégée compte tenu de ce changement proposé d'orientation et de surveillance, qui passe des établissements membres aux gouvernements, essentiellement provinciaux. L'un des partenaires de LC ne travaille plus exclusivement avec les programmes de langues membres de LC. Il permet à présent à tous les établissements comptant un numéro d'EED de prendre part aux événements. La désignation couvre seulement les étudiants détenteurs de permis d'étude et non les étudiants à court terme, de sorte que ces derniers ne sont pas protégés par LC. Les provinces et d'autres intervenants demandent souvent l'avis de LC à propos des non-membres, mais sans accréditation et gouvernance en place de LC, l'association ne peut les aider.

Un grand nombre, mais non la totalité, des provinces fondent leurs listes de programmes désignés selon l'adhésion ou l'accréditation à LC. Comme nous le savons et l'avons constaté, le gouvernement ne peut offrir une protection aux étudiants et aux agents comme LC est en mesure de le faire.

Amélioration de la qualité : Il s'agit d'un principe en cours et très important auquel l'association se voue.

Les critères d'adhésion comptent quatre étapes :

Dans le but d'assurer une conformité adéquate et de bons résultats, les changements proposés portent sur les aspects pertinents de l'adhésion :

- I. devenir membre;
- II. maintenir l'adhésion;
- III. résilier l'adhésion;
- IV. transférer ou modifier l'adhésion.

Une fois approuvés, les éléments suivants seront exigés :

1. liste des nouveaux documents, tels que les politiques ou les documents d'aperçus des processus;
2. examen de la transparence – déterminer ce qui doit être partagé, quand et avec qui;
3. détermination (niveau) où les modifications doivent être apportées – règlements administratifs, code de conduite, politiques, processus;
4. détermination de la façon dont les changements seront approuvés – par exemple, un changement apporté à un règlement administratif exigera l'approbation des membres à l'AGA, mais le conseil peut approuver la politique;
5. plan de mise en œuvre : nous tenons à nous assurer que tous les membres puissent se conformer aux critères. Si nous relevons la barre d'une façon quelconque, les membres auront besoin de temps pour apporter les changements voulus afin de rester conformes.

Modifications proposées pour devenir membre

Réparties selon les conditions et critères ainsi que le processus de demande :

1. demande remplie, y compris les données pour le portail de LC et le paiement des frais de demande;
2. accréditation;
3. examen financier;
4. intégrité personnelle – comment en faire la vérification et la demande?;
5. confirmation et engagement des établissements envers la conduite éthique;
6. participation à LC – assister à au moins un congrès annuel de LC tous les deux ans.

Quelques remarques sur les étapes susmentionnées

- Avant de devenir membres, les demandeurs seront tenus d'entrer leurs données dans le portail. La page ne sera ni publiée ni visible jusqu'à ce que ce membre soit accepté.
- Les nouveaux critères englobent un examen financier. Ce processus est actuellement utilisé pour ceux qui effectuent un transfert de propriété et s'applique uniquement aux membres du secteur privé. Au lieu qu'il s'agisse seulement d'une condition du transfert de propriété, l'examen financier sera une étape clé pour devenir membre.
- Intégrité personnelle : un examen de la structure de gestion et de la gouvernance fera partie de la gouvernance et sera confié à une entreprise indépendante. Actuellement, il n'y a rien en place qui permette à LC de refuser l'adhésion à des organismes qui ont mal agi ou qui ne sont pas solvables ou financièrement responsables. Cette évaluation de l'intégrité personnelle nous permet d'être plus transparents et donne à l'association les motifs voulus, pour ne pas accepter tout ancien membre dont l'adhésion a été résiliée, pour un motif valable, et qui pourrait essayer de redevenir membre de l'association.
- Un certain nombre de membres ne s'impliquent pas dans l'association et n'assistent jamais aux événements de LC, tout particulièrement à notre congrès. Les nouveaux critères proposent que les membres assistent à un congrès au moins tous les deux ans. Les congrès ont lieu dans les principales villes et certains membres dans ces villes n'y assistent pas; il s'agit d'un respect douteux de leurs conditions d'adhésion. Les critères n'exigent pas nécessairement que le directeur soit présent, mais au moins un cadre supérieur.
- Un membre du conseil a signalé que la date du congrès est problématique. Le congrès du CMEC, pour les programmes Explore, se déroule à Whitehorse en même temps que le congrès de LC. Certaines situations pourraient permettre une certaine clémence, si elles sont justifiées.

PROCESSUS

Trois options peuvent être envisagées pour l'adhésion (décrites dans le document diffusé avant la réunion).

Le comité exécutif a recommandé la première option pour donner suite au processus.

Première option

1. Un membre potentiel présente une demande à LC.
2. LC fait effectuer son accréditation et son examen financier.
3. S'il obtient son accréditation et un bon examen financier, le demandeur remplit la section H (entrée de données dans le portail de LC).
4. Le demandeur fait parvenir son paiement.
5. Les membres de la direction ou du conseil d'administration l'approuvent?

Avantages : LC contrôle davantage le processus et détermine qui peut demander l'accréditation.

Inconvénients : Plus de travail et de responsabilité pour LC, perception possible d'obstruction à l'accréditation.

Un membre demande s'il y existe actuellement un processus de filtrage des membres potentiels qui font tout d'abord une demande à LC. Gonzalo répond que LC ne peut empêcher les programmes de faire une demande. Il n'y a aucun processus de filtrage. Le véritable avantage est que nous savons qui est intéressé. Nous ne voulons pas sembler sur la défensive; nous tenons à aider les organisations à devenir membres. Linda peut les guider dans le processus, au lieu de les aiguiller vers l'accréditation et l'examen financier qui sont effectués par un tiers.

Cath souligne le besoin de travailler en étroite collaboration avec Orion et demande si on peut communiquer bilatéralement avec Orion. Gonzalo répond qu'Orion est tenu d'informer LC lorsqu'il reçoit une demande. L'examen financier est fait à l'externe.

Gonzalo assure le conseil qu'il recevra un plan beaucoup plus détaillé, en vue de son approbation, avant qu'il ne soit communiqué aux membres. Conformément à la première option, LC ne permettra pas l'accréditation sans adhésion à LC. Le comité de l'assurance de la qualité a discuté, l'an dernier, de distinguer l'adhésion de l'accréditation, mais n'en a pas fait part aux membres. Gonzalo demande de mettre en veilleuse ce sujet pour l'instant.

Un membre demande quelles normes s'appliqueront pour l'examen financier des demandeurs. Gonzalo aimerait rencontrer quelques membres du conseil ou des experts financiers (comme Paul Schroeder) et réviser les normes à cet égard, avant leur mise au point par l'avocat.

MAINTIEN DE L'ADHÉSION

CRITÈRES/CONDITIONS

1. Se conformer aux règlements administratifs, au code, aux politiques et aux processus LC.
2. Participer à LC.
 - a. Assister au congrès annuel au moins une fois tous les deux ans.
 - b. Payer les cotisations annuelles et autres frais dans les X jours suivant la facturation.
3. Maintenir l'accréditation.
4. Maintenir des pratiques exemplaires au point de vue financier. Accepter que toute vérification soit faite, si les demandes de LC sont fondées sur des plaintes relatives au non-paiement, au remboursement ou autre.

Question : est-ce que des vérifications ponctuelles devraient être mises en œuvre, payées au moyen du fonds commun?

5. Informer LC de tout changement dans la haute direction ou de propriétaire.
6. Fournir à LC des renseignements à jour sur les programmes : portail de LC, sondage annuel et changements importants.

PROCESSUS

- I. Maintenir l'accréditation.
- II. Surveiller la santé financière.
 - a. Fournir un affidavit confirmant le respect des pratiques exemplaires de LC.
 - b. Faire l'objet d'une vérification, sur demande de LC.
- III. Renouveler annuellement son adhésion, conformément au respect des conditions d'adhésion.

Le maintien de pratiques exemplaires au point de vue financier et une saine situation financière représentent des critères du maintien de l'adhésion. Par conséquent, les données financières des membres actuels doivent aussi être prises en considération, le cas échéant. On suggère que les membres approuvent ces critères chaque année et conviennent d'un examen financier, au besoin. Au lieu de demander aux membres de présenter des états financiers chaque année, nous nous conformerions au principe d'intégrité et ne ferions enquête qu'en présence de signes de problèmes financiers.

Qu'est-ce qui mènerait à des enquêtes financières ou à des vérifications ponctuelles? Ceci reste encore à déterminer, mais on a constaté dans le passé la présence habituelle de signes précurseurs, dont un retard chronique dans le paiement des cotisations à LC, des plaintes des étudiants au sujet des remboursements, des fournisseurs du secteur qui contactent LC à propos de non-paiements du membre, etc.

Une liste de points à examiner durant un examen financier devrait être fournie au cabinet comptable, fondée sur des situations typiques dans notre secteur. La vérification ou l'examen financier serait effectué par un cabinet indépendant, comme CA Solutions. Le langage de la vérification doit être confirmé et convenu pour éviter toute confusion dans l'interprétation.

Gonzalo aimerait rencontrer quelques membres du conseil pour examiner ce qui a été présenté par CA Solutions et déterminer les critères à présenter au conseil : Sharon et Veronica se sont portées volontaires. On demanderait aussi à David Matthews et Paul Schroeder de participer à ce groupe.

RÉSILIATION DE L'ADHÉSION

Ceux qui se retirent de l'association perdent les avantages de l'adhésion et la reconnaissance à titre de membres. Ils en sont informés au préalable étant donné que nous informons aussi le gouvernement et d'autres partenaires de leur résiliation. Ces membres n'auront plus accès à certains programmes (p. ex. accès à la marque ÉduCanada, reconnaissance de l'accréditation ou de l'adhésion à LC dans le processus de désignation, etc.). Le processus de révocation de l'adhésion représente la plus grande faiblesse actuelle de l'association.

- La perte de l'accréditation s'accompagne automatiquement de la résiliation de l'adhésion, comme l'énoncent les règlements administratifs.
- En cas de non-conformité de la situation financière, un délai devrait être accordé pour permettre de la redresser. La résiliation ne peut être immédiate, au point de vue légal, il faut accorder du temps pour la prise de mesures correctives.
- En cas de non-respect des règlements administratifs, il faut donner du temps pour la prise de mesures correctives.
- En cas de non-conformité avec le code de conduite, il faut aussi accorder du temps pour la prise de mesures correctives, sauf dans le cas d'une infraction majeure. Des situations particulières ne sont pas précisées, mais s'il y a une infraction grave de la loi, il est probable que l'adhésion puisse être résiliée.

Un membre du conseil fait remarquer que LC ne pourrait éliminer le risque complètement, même avec l'établissement de ces nouveaux critères. L'association devrait s'efforcer de mettre davantage en valeur l'adhésion, afin que les agents et les étudiants ne traitent qu'avec des membres de LC.

TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ

Le problème que présente le processus actuel de transfert de propriété est que LC est informé de la vente lorsqu'elle se produit ou après coup. On propose que LC soit informé d'avance de l'intention de transférer la propriété et participe au processus. En ce qui concerne l'achat d'un établissement membre, ce qui est recherché, en grande partie, est l'adhésion à LC. Il est donc important que l'association soit informée du transfert et puisse probablement aider à la transition. Si un programme est acheté en raison de problèmes financiers, comment est-ce que l'association peut confirmer que l'acheteur se comporte de façon éthique et continuera à se conformer aux valeurs et aux normes de LC? LC doit prendre part au processus, mais il ne faut pas présumer que l'adhésion et l'accréditation sont automatiquement transférées. Les membres du conseil conviennent des nouvelles lignes directrices.

Des groupes de travail sur les domaines suivants seront formés et se réuniront, en décembre et au début de janvier, pour que l'avocat puisse mettre au point les documents. Les documents révisés seraient présentés au conseil, puis aux membres en vue de leur ratification à l'AGA.

- Intégrité personnelle : Biba et Julian
- Conformité et aspect légal : Gabriela et Stéphane
- Examen financier et solvabilité : David, Sharon, Veronica et Paul Schroeder

3. Comités permanents (mises à jour au besoin)

A. Assurance de la qualité

Julian signale que les changements proposés aux qualifications des enseignants sont toujours en cours, mais des progrès ont été réalisés. Ceux-ci devraient être prêts pour la prochaine réunion du conseil. L'établissement d'une licence pour l'accréditation est toujours en suspens.

Julian aimerait présenter une proposition pour que LC accueille la réunion de 2018 de QALEN (Quality Assurance in Language Education Network). David Huebel, d'Orion, a représenté l'accréditation à Langues Canada à la réunion de QALEN, en Nouvelle-Zélande. Ils aimeraient aussi organiser une rencontre entre le directeur administratif d'EQUALS et Linda pour discuter de la possibilité d'adhésion de LC à EQUALS, à titre de membre associé.

B. Patronage

Le comité du patronage s'est réuni en juillet et en décembre 2017 afin d'examiner le projet de plan pour 2018. Le but est de le rendre plus précis et spécifique. LC commence à travailler davantage avec la Chambre de commerce du Canada, comme nouveau partenaire, afin d'essayer d'avoir voix en matière de politique par leur intermédiaire. Une autre réunion du comité est prévue en janvier, afin de mettre à point le plan de 2018 en vue de le présenter à l'AGA.

C. Effectifs et congrès

Linda signale que les nouveaux membres de 2018 sont l'Université Western (Western English Language Centre), Smrt English, l'Université du Québec à Montréal, le Collège Dewey et le Collège Jade. Il y a eu plusieurs résiliations cette année, comme le précise le rapport ci-joint sur l'effectif.

Linda signale que l'inscription au congrès a été lente, mais on s'attend à ce qu'elle s'accélère avant que la plupart s'absentent pendant la période des Fêtes. On met actuellement au point le programme du congrès, ce qui stimulera certainement l'inscription. Les recettes du congrès comprennent plus de 52 000 \$ des commanditaires et exposants. LC est très reconnaissant de la générosité des commanditaires, qui permet d'assurer que les droits d'inscription au congrès demeurent raisonnables. Le congrès de 2018 de LC marque le 10^e anniversaire de l'association. Pour l'événement de clôture, le comité propose un dîner de gala.

On rappelle aux membres du conseil que le conseil se réunira à Toronto, le 19 février, en fin d'après-midi, avant le congrès.

D. Affaires internationales

Gabriela signale que le comité des affaires internationales a eu une année fructueuse, comme l'énonce le rapport du comité qui est joint à ce procès-verbal. LC amorcera 2018 par une mission commerciale au Kazakhstan, durant laquelle on mettra l'accent sur les agents du Kazakhstan et des pays avoisinants, où nos membres n'iraient pas sinon de leur propre chef. Douze établissements sont représentés jusqu'à présent. Une mission exploratoire au Maroc est aussi prévue du 12 au 18 mars. Affaires mondiales Canada (AMC) organise aussi une mission commerciale pour les programmes de français au Brésil, en mars.

On envisage une mission commerciale au Chili et dans les pays environnants. En outre, on prévoit organiser une mission exploratoire au Vietnam, car il s'agit d'un marché en pleine croissance, et une mission commerciale en Turquie est aussi prévue pour le début de 2019.

Deux visites de familiarisation pourraient avoir lieu, une en Ontario avec une présence en dehors de la région du Grand Toronto, ou une visite dans l'Est du Canada, toutes deux se déroulant autour de la JEM 2018, en juillet.

Rachel rend compte du lancement et de la promotion du portail de LC et du lancement sous peu d'un nouveau portail des agences. Pour 2018, Rachel propose que LC continue à travailler avec ses partenaires étrangers, comme Langues sans frontières, étant donné que beaucoup de progrès ont été faits avec quelques-uns de nos partenaires internationaux en marge du CAEI, en octobre. LC va de l'avant avec des projets interdépendants, y compris l'établissement d'un certificat pour les aides-enseignants d'ALS et de FLS, qualifiant les étudiants canadiens comme aides-enseignants pour les cours de langue à l'étranger. LC aimerait poursuivre sa coopération avec l'état de Parana; le secrétaire de l'Éducation de Parana a accepté de payer le billet d'avion aller-retour d'étudiants, de chacune de leurs sept universités, pour venir au Canada étudier l'anglais (de façon semblable à la bourse d'études de LC qui a été offerte à un étudiant brésilien). Une demande de déclaration d'intérêt des membres sera lancée sous peu.

Un atelier est aussi confirmé pour le 13 mars à l'intention des programmes de français qui ont été invités à aller à Parana, en vue de travailler avec des linguistes, afin d'aider à élaborer le programme « Parana parle français ».

Le Forum Héraclès (pour les universités francophones) aura lieu à l'Université de Montréal, en mai 2018, où un éventuel partenariat avec MITACS et le CALDO sera annoncé.

4. Groupes d'intérêt du secteur

A. Groupe d'intérêt des programmes de français

Rapport joint au présent procès-verbal.

B. Groupe d'intérêt du secteur public

Aucun rapport.

C. Groupe d'intérêt du secteur privé

Aucun rapport.

5. Sections

A. Section de C.-B.

Mike Walkey parle en termes élogieux de l'événement de perfectionnement professionnel qui a été organisé en partenariat avec BC TEAL. Il déclare que le perfectionnement professionnel continu des professeurs est exigé pour l'association. Plus de 60 enseignants d'écoles membres de LC, à Vancouver, y ont assisté. Toutes les places ont été vendues en moins de deux jours, donc un plus grand espace sera nécessaire à l'avenir.

B. Section de l'Ontario

Aucun rapport.

C. Langues Québec

Gregory signale que le système d'affiliation d'EED pour les membres privés au Québec fonctionne. De nombreux membres affirment pouvoir obtenir des étudiants à long terme grâce à leur affiliation. Gonzalo accueille Maud Pinard-Fréchette qui rejoint l'équipe. Une rencontre avec les programmes de français aura lieu au cours des prochaines semaines.

6. Autres rapports

A. Communications

Gonzalo et l'équipe de LC travaillent au lancement du portail de LC. Rachel et d'autres collègues seront chargés de promouvoir ce portail auprès de divers auditoires. Les communications demeurent au service de tous les dossiers.

On propose de scinder le site de LC en 2018, avec un site consacré davantage aux affaires internationales ainsi qu'à la promotion et au recrutement. L'autre site serait voué à l'effectif, aux politiques et à la recherche.

B. Recherche et projets spéciaux

Le portail de LC est une plate-forme publique, mais l'arrière-plan est là où se trouve la valeur réelle. Le sondage annuel de 2018 se déroulera dans le portail même et donnera à l'association un plus grand accès aux données, qui peuvent être partagées avec les membres, et aidera l'association à mieux comprendre ses membres afin que les communications puissent être mieux ciblées.

7. Questions diverses

A. TESL Canada

TESL Canada éprouve des difficultés financières et a fermé son bureau. Il n'a plus de personnel. LC n'est pas disposé à s'associer à cet organisme pour la certification des enseignants. LC est prêt à appuyer une voix et un organisme nationaux, mais n'a pas les ressources voulues pour assumer de nouvelles responsabilités en vue de l'accréditation des programmes de formation des enseignants. Il est important de maintenir la séparation entre les programmes d'enseignement des langues et la formation professionnelle.

B. Démission du conseil : Mike Walkey annonce qu'il quittera ELS et, par conséquent, le conseil d'administration de LC, à compter du 12 janvier 2018. On remercie Mike pour son travail exceptionnel dans l'association. Il nous manquera.

8. Levée de la séance

MOTION : Sharon Curl propose que la séance soit levée. Julian Inglis appuie cette proposition. (Motion proposée, appuyée et adoptée à l'unanimité.)